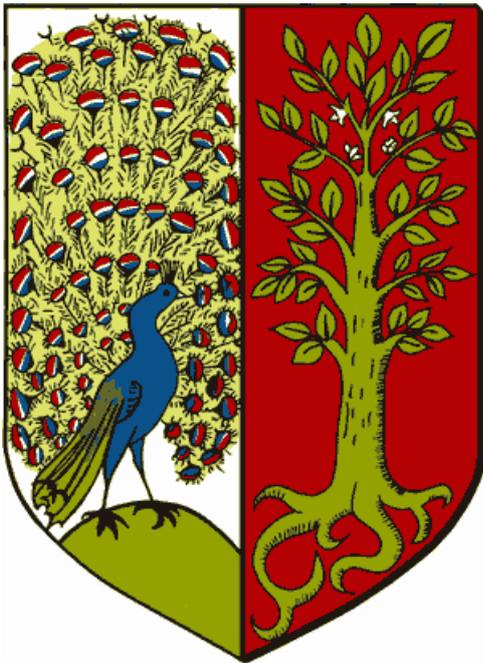


Rapport de gestion 2023

Commune de Faoug



Etabli le 22 mai 2024

Kaesar Deborah

Poinçot Laetitia

Studer Markus

Lavanchy Théo

Theux Johann

Table des matières

Préambule	3
Conseil communal et Municipalité	4
Séance et préavis	4
Suivi des sujets traités dans le rapport 2022	4
Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances du conseil communal	4
Parcelle RF 45	4
Eau potable	4
Révision du PACom (ancien PGA)	5
Zone 30	5
Commissions spéciales	5
Parking – stationnement dans le village	5
Eau potable	5
STEP interrégionale	5
PECC	6
PACom et Urbanisme	6
Commission ad'hoc pour la transformation du bâtiment RF 45	6
Commission temporaire pour l'évaluation des possibilités concernant l'avenir de l'organisation "politique" de la commune de Faoug	6
Commission Etude fonds Coreb	6
Municipalité	7
Composition, dicastères et délégations	7
Séances	8
Pétitions	8
Commission de recours pour la perception des contributions communales	8
Utilisation des autorisations générales	8
... de procéder à des aliénations d'immeubles...	8
...de plaider...	8
Dépenses extrabudgétaires	8
Synthèse par municipal et dicastères	9
Quelques mots sur les délégations	9
THEUX Johann	10
Finances	10
Administration générale	10
Projets menés en 2023	11
Autre personnel communal	11
Urbanisme/aménagement du territoire	12
Zone réservée	12
Révision du PACom	12
Projet de rénovation « RF 45 »	13
Journée au vert et projection pour la fin de la législature	13
Bilan de l'année	14
POINÇOT Laetitia	15
Commission PECC	15

Protection civile	15
ORPC	15
Activités liées à l'ORPC :	18
Protection incendie	18
Activités liées au SDIS :	19
Mobilité douce	19
Éclairage public	19
CCLT	20
LAVANCHY Théo	21
Police des constructions	21
Bureau technique communal (BT)	21
Composition	21
Tâches	21
Fonctionnement	21
Plateforme PermiZ	21
Collaboration des bureaux techniques	22
Conclusion	22
Bâtiments	22
La Faoug'rmière	22
Bloc locatif	22
Bâtiment de la gare	23
Chauffage à copeaux de bois	23
STEP interrégionale	23
Eau potable	23
Eaux usées	23
Domaine	23
STUDER Markus	24
Social	24
ARAS Broye-Vully	24
Paroisses	24
Population	25
Arpeje	26
Forems	29
KAESER Deborah	30
Routes / Voirie	30
Collège et grande salle	30
Cimetière	30
Déchetterie	30
Statistiques	30
Représentation graphique	31
Forêt	32
Commune de Faoug - Travaux réalisés en 2022	32
Gestion du dicastère en général / activités récurrentes	32

Préambule

L'année 2023 fut une année stable au niveau de la composition de la Municipalité et chargée du point de vue de l'investissement temporel de chacun des municipaux dans les affaires communales.

La Municipalité a, heureusement, pu fonctionner pratiquement au complet durant l'année entière sans avoir, pour autant, le loisir de se reposer tant les dossiers à traiter ont été nombreux.

La seule absence au sein de la Municipalité fut celle de Laetitia Poinçot en raison d'un congé maternité qui lui a permis de consacrer son temps et son énergie à sa petite fille venue au monde en 2023.

Le 1^{er} février, Johann THEUX a été élu Syndic de la Commune. Il occupait la même fonction par intérim en raison de la démission de Sylvie GOMES DA SILVA depuis le 22 août 2022. Toujours le 1^{er} février, Deborah KAESER a pris la charge de Vice-Syndique.

Sans ordre de priorité, beaucoup de temps a été consacré, en 2023, aux dossiers suivants :

- Zone réservée et plan d'aménagement communal et règlement (PaCom) avec réception des opposants au dossier soumis à enquête publique
- Problématique de l'approvisionnement en eau potable et qualité de cette dernière (ABV, PDDE, Solution de secours)
- Dossiers de constructions (rénovations, améliorations énergétiques diverses)
- Engagement de personnel
- Gestion des eaux usées
- Divers règlements communaux
- Gestion des activités et accueils pré- et extra-scolaires (arpeje)
- Renouvellement de la concession du nouveau port
- Projet RF 45

La liste n'est, par ailleurs et de loin, pas exhaustive mais illustre quelques dossiers, pour la plupart, hors gestion courante, qui ont occupé la Municipalité durant l'année écoulée.

Conseil communal et Municipalité

Séance et préavis

Le conseil communal a tenu 5 séances dont une extraordinaire en septembre au cours desquelles ont été présentés 10 préavis municipaux :

Date du conseil communal	Numéro	Intitulé	Décision
21.03.2023	01-2023	Demande de crédit supplémentaire pour la révision du PACom	Accepté
21.03.2023	02-2023	Accompagnement par un consortium d'architectes de Faoug en tant que Bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO) dans le cadre de l'appel d'offres RF45	Accepté
21.03.2023	03-2023	Aménagement d'écrans interactifs dans 4 salles de classe de l'école primaire de Faoug	Accepté
06.06.2023	04-2023	Comptes 2023	Accepté
06.06.2023	05-2023	Création d'une association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Basse / Broye / Vully	Accepté
06.06.2023	06-2023	Réfection et amélioration de la déchetterie	Refusé
12.09.2023	07-2023	Prolongation de la zone réservée : mise en place à titre de mesure conservatoire dans le cadre de l'élaboration du nouveau PGA	Accepté
10.10.2023	08-2023	Arrêté d'imposition pour l'année 2024	Accepté
05.12.2023	09-2023	Budget 2024	Accepté
05.12.2023	10-2023	Amendement du règlement du personnel au 1er janvier 2024	Accepté

Suivi des sujets traités dans le rapport 2022

PDDE. Ce dossier est toujours en cours, les travaux avancent en se basant sur l'option principale de raccordement à l'ABV. Il sera finalisé une fois le projet de raccordement établi et validé.

Par rapport à la fourniture de l'eau potable, nous avons édicté des mesures de restriction d'eau potable dès le mois de mars 2023.

Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances du conseil communal

Parcelle RF 45

Le préavis 02-2023 a permis d'attribuer le mandat de bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage au CDAF (Collectif D'Architectes de Faoug).

Les travaux avancent et un premier atelier en présence de la commission RF45 du conseil communal et de la Municipalité a permis au CDAF de présenter trois variantes distinctes (rénovation « simple », rénovation et extension, démolition et reconstruction en utilisant le potentiel maximal de la parcelle).

Cette présentation a permis d'échanger sur les attentes envers le bâtiment et de cadrer l'orientation de l'atelier 2 qui débouchera sur un avant-projet à valider avant de rédiger les documents d'appel d'offres.

Eau potable

Les deux tâches principales de l'exercice 2023 ont été, d'un côté, d'essayer de faire aboutir le projet de conduite de sécurité avec la commune de Greng ou celle de Courgevaux, notamment en faisant des études complémentaires sur le terrain et, de l'autre, de finaliser l'avant-projet de raccordement à l'ABV.

Dans le registre du raccordement à l'ABV, l'avant-projet final a été soumis :

- A l'ABV
- Aux communes concernées directement soit Vully-les-Lacs et Avenches
- A l'ECA pour la validation de l'amélioration de notre défense incendie et pour discuter du subventionnement lié
- A l'OFCO (Office de la Consommation du canton de Vaud) pour la validation de l'approvisionnement en eau potable

A ce stade, l'avant-projet a été validé par toutes les parties prenantes et le lancement de l'étude de projet de réalisation est prévue en 2024.

Révision du PACom (ancien PGA)

Le PACom a été finalisé en 2023, présenté publiquement le 2 mars à la population puis été soumis à l'enquête publique dans la foulée.

37 oppositions et remarques ont été déposées durant le délai de mise à l'enquête et tous les opposants ont été reçus en séance de conciliation durant l'année. Chaque séance a été dûment ponctuée d'un PV approuvé par les deux parties.

Les travaux concernant le PACom ne se sont pas terminés une fois tous les opposants reçus car les échanges constructifs avec ces derniers ont, parfois, démontré que certains points du règlement et du plan pourraient être clarifiés ou simplifiés.

Le travail sur une version 2 du PACom a donc débuté en 2023 et se poursuivra, avec implication forte de la commission PACom et Urbanisme, en 2024.

Zone 30

Les zones 30 de la Route Henry-Druey, de la Route de Villarepos et de la Route Neuve ont été mises en place en 2023 via l'installation de panneaux indicateurs « totems » avec ou sans potelet et l'inscription au sol de la limitation de la vitesse.

Commissions spéciales

Parking – stationnement dans le village

Le règlement du parking sur le domaine communal est entré en fonction en 2023 et a été éprouvé sur le terrain. Des améliorations sont possibles et souhaitées et seront traitées, dans la mesure du possible en 2024 avec la commission nommée.

Eau potable

La commission a été consultée à 1 reprise durant l'année 2023 et a été régulièrement informée, par mail, des avancées du dossier.

STEP interrégionale

La commission a été consultée à 1 reprise durant l'année 2023, pour la création de l'association EBBV.

PECC

La commission s'est réunie trois fois en 2023 : le 16 février, le 20 juin et le 28 septembre. Elle a organisé deux évènements : le 20 mai, puis le 14 octobre.

PACom et Urbanisme

Dans le cadre du PaCom, la commission a été consultée à 4 reprises en 2023 :

- Présentation du préavis 01-2023
- Présentation en primeur du PaCom mis à l'enquête
- Echanges et suivis de la stratégie de la police des constructions et de la gestion des bâtiments communaux
- Communication de toutes les pièces et documents de la mise à l'enquête et des oppositions

Commission ad'hoc pour la transformation du bâtiment RF 45

La commission a participé à la présentation des 3 projets établi par le CDAF durant l'atelier 1 et a pu participer à l'orientation des attentes envers le bâtiment et au cadrage de l'atelier 2.

Commission temporaire pour l'évaluation des possibilités concernant l'avenir de l'organisation "politique" de la commune de Faoug

La commission n'a pas été appelée en 2023

Commission Etude fonds Coreb

La commission n'a pas été appelée en 2023

Municipalité

Composition, dicastères et délégations

Nom	Prénom	Fonction	Dicastère	Délégation
THEUX	Johann	Syndic	Responsable de l'administration générale Responsable des employés de l'administration Responsable des finances Responsable des relations publiques Responsable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Responsable du tourisme	. COREB . Entente des Savoies
POINÇOT	Laetitia	Municipale	Responsable des affaires militaires Responsable du SDIS (Service Défense Incendie et Secours) Responsable de l'ORPC (Protection Civile Intercommunale) Responsable du concept énergétique (PECC) Responsable des transports publics Responsable de l'éclairage public Responsable de la communication Membre de la CCLT	. SDIS, membre Cogef . ORPCi . Arpeje . CCLT
LAVANCHY	Théo	Municipal	Responsable des bâtiments et propriétés communales Responsable de la police des constructions Responsable de l'inspection des normes SUVA Responsable des Parcs, des chemins, routes et chemins AF et des drainages Responsable de la distribution d'eau potable Responsable de la STEP et des canalisations d'eau claires et usées Responsable du contrôle des citernes Responsable des domaines	. EBBV, membre Cogef
STUDER	Markus	Municipal	Responsable des écoles Membre de l'ARPEJE (Comité de direction) Responsable des mesures sociales et des mesures d'hygiène Membre du CODIR de l'ARASBROYE, régionalisation de l'action sociale Responsable informatique Responsable des paroisses	. Forems . Arpeje . Absmad . Slow-Up . Jeunesse . Aînés . Intégration
KAESER	Deborah	Municipale et Vice-Syndic	Responsable des forêts, des chemins forestiers et du refuge Responsable du port communal et des installations de la plage Responsable de la déchetterie Responsable des routes Responsable des employés communaux de la voirie et de la conciergerie Responsable de la police et des parkings	. CCSPA . GFBV . CODECO

Séances

- 43 séances ordinaires
- 5 séances du conseil communal dont 1 extraordinaire pour la prolongation de la zone réservée communale
- 2 séances spéciales concernant le renouvellement de la concession du nouveau Port
- 3 séances spéciales PaCom
- 1 journée au vert de la Municipalité
- 1 journée des communes de l'UCV

Pétitions

Aucune pétition n'a été déposée en 2023

Commission de recours pour la perception des contributions communales

La commission a été activée une fois en 2023 et s'est réunie à plusieurs reprises pour examiner les pièces du dossier. Une séance de conciliation en présence du recourant, de son conseil juridique, de la commission de recours et de la Municipalité a eu lieu. A la suite de cette dernière, le cas a été réglé à l'amiable et la commission de recours n'a pas eu à rendre de décision.

Utilisation des autorisations générales

... de procéder à des aliénations d'immeubles...

Aucune vente de parcelle n'a été réalisée en 2023.

...de plaider...

Aucune nécessité d'assister ou de participer à une séance du Tribunal en 2023.

Dépenses extrabudgétaires

Réfection de l'accès à l'église avec pavage et encensement CHF 2'200

Etude Hollinger pour raccordement à l'eau de secours via Courgevax CHF 12'000

Etude Miaz et Weisser (PDDE) CHF 5'100

Synthèse par municipal et dicastères

Quelques mots sur les délégations

Acronyme	Description et contenu 2023
COREB	<p>La Communauté régionale de la Broye regroupe les associations régionales de l'ARBV (Association Région Broye Vully) et de l'Ascobroye (Association des communes de la Broye) ainsi que des membres privés. Elle est active pour l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux.</p> <p>La politique régionale, l'économie, la formation, la santé, les transports, les déchets et l'environnement sont autant de domaines où la COREB joue un rôle moteur pour le développement de la Broye intercantonale.</p> <p>La COREB a été fondée en 1988. Association intercantonale de droit privé, elle fut reconnue d'utilité publique par arrêtés des cantons de Vaud et de Fribourg.</p> <p>Deux assemblées générales par année (comptes et budget).</p> <p>Finances alimentées par les cotisations des communes (CHF 8.-/habitant)</p>
CCSPA	<p>Centre de Collecte de sous-produits animaux. Association intercommunale vaudoise, comité entièrement vaudois également. A construit le centre de Payerne où sont collectés les cadavres d'animaux vaudois et fribourgeois. Une entreprise spécialisée vide régulièrement la benne réfrigérée, dont le contenu est incinéré. Service facturé au kilo.</p> <p>Une assemblée annuelle, le CCSPA s'autofinance.</p>
FOREMS	<p>Anciennement HZP pour Hôpitaux de la Zone de Payerne – maintenant FOREMS, Formation-Rencontre-EMS</p> <p>Chargée à l'origine de la construction de l'Hôpital de Zone de Payerne, cette association était, jusqu'il y a peu, propriétaire du fonds où se trouve l'hôpital, ainsi que de l'EMS Les Cerisiers.</p> <p>Elle a pour but actuellement la construction d'un nouvel EMS à Payerne.</p> <p>Cette association n'est pas financée par les communes.</p>
Paroisses	<p>Deux rencontres par année pour présentation des comptes et budgets. La quote-part des communes est calculée en fonction du nombre d'habitants de confession catholique / protestante.</p> <p>La Paroisse Catholique est propriétaire de ses bâtiments (cures et églises).</p>

THEUX Johann

Finances

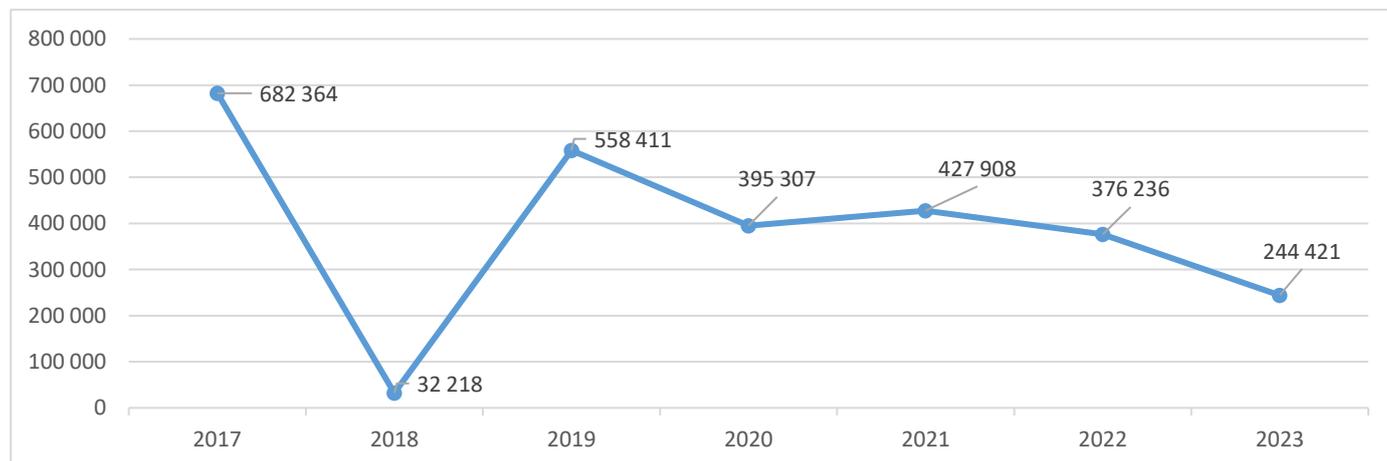
Le résultat des comptes 2024 présente un excédent de revenus de CHF 22'280.90 après amortissements malgré une nette baisse des entrées en impôts qui a été, sur la même année, compensée par une large baisse des charges liées à la péréquation ainsi qu'à la nette baisse de notre participation à la cohésion sociale cantonale.

Le maintien de notre coefficient d'imposition à 65% à l'automne 2022 s'est avéré salvateur puisque, malgré cette décision, les rentrées fiscales ont largement diminué.

Le résultat, malgré la baisse d'entrées fiscales, peut être expliqué par la prudence de la Municipalité quant à certains investissements prévus au budget dans le domaine des eaux usées, de l'aménagement de la place de la gare et du PECC notamment, mais aussi par le fait que l'Arpeje a présenté un budget finalement bien plus pessimiste que ses comptes en 2023.

Enfin, il est important de noter que, si le résultat est positif, c'est aussi parce que les fonds pour financements spéciaux ont compensés les déficits des rubriques 451 – Ordures ménagères, 460 – Réseaux d'égouts et 810 – Service des eaux pour un total d'environ CHF 82'800.

La marge d'autofinancement communale est bonne puisque, non seulement, elle couvre tous nos frais de fonctionnement mais permet de réaliser les amortissements prévus tout en laissant une marge pour les investissements futurs.



Il sera tout de fois nécessaire de rester prudent dans un avenir proche étant donné les investissements conséquents à réaliser sur nos infrastructures d'eau potable et d'évacuation des eaux usées mais aussi pour la transformation des bâtiments sis sur la parcelle RF45 sans oublier les nombreux projets et investissements à mener à court et moyen terme.

Administration générale

Au niveau de l'administration, il y a eu plusieurs démissions en 2023 qui ont marqué, en ce sens, la fin d'un cycle :

- Chantal VEYRE, Secrétaire Municipale, a présenté sa démission après 17 ans de loyaux services pour réorienter sa carrière professionnelle et en raison de la charge de travail toujours croissante liée à sa fonction,
- Chantal HERREN, Boursière communale, a présenté sa démission après une année de service pour réorienter sa carrière et diminuer ses temps de trajet,
- Stéphanie NIEDERHAUSER, Préposée au contrôle des habitants, a présenté sa démission après une année de service pour diminuer ses temps de trajet,

Chaque annonce de démission a été suivie, à court terme, d'un engagement pour un poste équivalent et nous avons pu accueillir :

- Laury BRÜNISHOLZ, Secrétaire Municipale à 80%, dès le 1^{er} août 2023
- Karla PAUL, Boursière communale à 40%, dès le 14 août 2023
- Léo SPAHR, Préposé au contrôle des habitants et Secrétaire Municipal adjoint à 50%, dès le 17 juillet 2023

Les temps de transmission, entre « l'ancien » et le nouveau « titulaire » de chaque poste, ont, bien malheureusement, été courts à très courts, ce qui n'a pas facilité l'entrée en fonction respective de Laury, Karla et Léo qui ont toutefois été en mesure de très rapidement prendre leurs responsabilités en main.

Une solution transitoire, sous forme de mandat d'accompagnement avec un salaire horaire, a été proposé à Chantal Veyre pour des questions ponctuelles et à notre ancienne boursière Marlise Gaillet pour la formation de notre nouvelle boursière qui n'avait, jusque-là, pas d'expérience liée à la gestion de la bourse communale.

Merci à elles pour leur soutien précieux et leur aide appréciée.

Projets menés en 2023

- Mise en place d'un outil de gestion des heures, absences et notes de frais pour tout le personnel ainsi que la Municipalité.
- Documentation des procédures de travail du greffe, du contrôle des habitants et du bureau technique
- Mise en place de deux écrans pour tout le personnel et changement de matériel devenu obsolète (1 PC, un PC portable, un projecteur)

Autre personnel communal

Soreya BOUREZAK, Concierge, a présenté sa démission après 6 années de services pour réorienter sa carrière professionnelle. Cette dernière a été remplacée par Mme Lurdes Almeida Santos qu'elle a accompagnée dans sa formation.

Lurdes Almeida Santos assure l'entretien des locaux du collège (salles de classe, salle des maîtres, carnotzet) ainsi que ceux de l'administration communale et de la Faoug'rmilière. Tout ce qui a trait à l'utilisation de la salle de la Faoug'rmilière est également de son ressort.

Chantal Monney s'occupe de la conciergerie du bloc communal, de l'église et de l'abri PC, ceci depuis juillet 2004.

Pierre-Alain Dessonnaz : fidèle employé de voirie, en poste depuis le 1er janvier 1990 ! Il est également responsable de la chaufferie du collège.

Dany Piller : responsable de la déchetterie, il travaille en collaboration avec Pierre-Alain Dessonnaz, depuis le 1er janvier 2020.

Stephan Rapenne officie en qualité d'agent de sécurité. Il a notamment la difficile charge de gérer le parcage sur le domaine communal et remplace ponctuellement Dany à la déchetterie. En 2023, il a été longtemps à l'arrêt pour cause de maladie et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Claude Ayer officie en tant que concierge remplaçant, à l'heure, lors des absences de Lurdes.

Urbanisme/aménagement du territoire

Zone réservée

La zone réservée a été mise en place par la Municipalité en raison d'un très grand nombre de projets de constructions, blocs locatifs, villas groupées, au vu de son état de surdimensionnement et afin de se laisser le temps d'effectuer le travail de révision du PaCom.

Cette zone ainsi que son règlement ont dû être renouvelés en septembre 2023, pour une durée de 3 années, sur préavis au conseil communal.

Révision du PaCom

Le premier crédit alloué par le conseil communal en vue de l'établissement du PaCom (Préavis 08-2017) s'est avéré insuffisant pour mener à bout le projet de PaCom pour les raisons suivantes :

- Prestations non identifiées ou sous-estimées en raison de l'absence de base légale et de directives claires en 2017
- Evolution, à la hausse, des objets à traiter dans le cadre du PaCom (Espace Réserve aux Eaux ou ERE, et aux étendues d'eau ou EREE, dangers naturels)

Via le préavis 01-2023, la Municipalité a donc demandé au Conseil Communal d'allouer une enveloppe complémentaire de CHF 105'000.- au projet de PaCom en cours. Le préavis ayant été accepté, les travaux se sont poursuivis, à un rythme soutenu, durant l'année 2023 :

- Finalisation du dossier de mise à l'enquête en janvier et février
- Présentation à la commission PaCom et urbanisme fin février
- Présentation publique avec présence d'un représentant de la DGTL le 2 mars 2023
- Mise à l'enquête publique du 8 mars au 7 avril 2023
- Réception de 37 oppositions et remarques durant la durée de l'enquête, analyse d'un point de vue juridique et urbanistique
- Réception des 37 opposants (ou groupes d'opposants) en séance de conciliation
- Envoi et acceptation des 37 PVs des séances de conciliation
- Préparation d'un dossier complet contenant tous les documents du PaCom et de chaque opposition à l'attention de la commission PaCom
- Préparation d'un atelier qui aura lieu début 2024 avec la commission PaCom en vue de préparer une mise à l'enquête complémentaire pour améliorer notre PaCom et son règlement d'application

Malgré les différences de point de vue, bien compréhensibles d'ailleurs, les échanges, lors des séances de conciliation ont toujours été cordiaux, riches et intéressants.

Bien que contenter tout le monde soit impossible, des pistes claires pour l'amélioration de notre PaCom ont donc été identifiées pour :

1. Simplifier le règlement de construction
2. Simplifier, si possible, le plan de zone

La commission PACom sera régulièrement consultée dans l'établissement de notre PaCom V2.

Projet de rénovation « RF 45 »

Le mandat d'accompagnement par un consortium d'architectes de Faoug en tant que Bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO) dans le cadre de l'appel d'offres RF45 a été attribuée au CDAF à la suite de l'acceptation par le conseil communal du préavis 02-2023.

Leur travail a débuté par un plan de situation du village établi de concert avec la Municipalité et permettant de répartir les pôles d'activités en lien avec les infrastructures et terrains en possession communale. Il en ressort trois zones :

- Un « cœur du village » assez large, s'étalant de la gare à la plage en incluant le débarcadère et la parcelle de l'ancienne STEP et destiné à la vie villageoise (transports, activités, petite épicerie, parking, ...)
- Un « pôle collège » dédié aux activités scolaires et extra-scolaires, aux manifestations via la Faoug'rmilière et la place devant le collège ainsi qu'à l'habitation
- Un « pôle administration » dédié à la nouvelle implantation des bureaux communaux et à l'habitation à l'emplacement de la parcelle RF 45

Les 4 architectes, après divers échanges avec la Municipalité, ont travaillé de consort pour proposer trois projets avec trois approches différentes au terme de l'atelier 1 de leur mandat afin d'exposer toutes les possibilités offertes tant par le bâtiment lui-même, par la parcelle concernée mais aussi par son implantation dans le village :

- Une variante « conservation de l'existant » restant dans le volume bâti
- Une variante « hybride » mêlant conservation et extension
- Une variante « nouvelle construction » exploitant au maximum le potentiel à bâtir de la parcelle avec une démolition totale des bâtiments existants

Ces trois projets ont été présentés, lors d'une séance commune, à la commission RF 45 et à la Municipalité et c'est la variante hybride, permettant à la fois de conserver une partie de l'aspect « emblématique » du bâtiment en exploitant une possible extension côté Courgevaux, qui a obtenu la préférence collégiale.

C'est donc cette variante qui sera traitée et approfondie durant l'atelier 2.

Journée au vert et projection pour la fin de la législature

Pour la première fois, la Municipalité a décidé de prendre le temps d'organiser une journée au vert afin de pouvoir se concentrer sur les projets à mener à l'horizon fin de la législature actuelle et, sûrement même, début de la suivante.

Cette journée, organisée dans la région, nous a permis de « sortir » de la gestion courante pour nous projeter dans un futur allant de proche à moyen terme.

Au terme de divers ateliers collégiaux, nous avons notamment abouti à :

- Une nouvelle répartition des dicastères à l'aube du retour de Laetitia POINÇOT de son congé maternité
- Un état des lieux indiquant :
 - Ce qui fonctionne bien dans notre gestion du village
 - Ce qui nous pose parfois ou régulièrement des difficultés

- Une liste d'indicateurs qui nous permettra d'évaluer le fonctionnement du village à divers horizons temporels
- Des mesures à mettre en place pour améliorer la situation
- Une planification des projets et investissements à horizon juin 2026 et donc fin de la législature

Le concept ayant amené des résultats probants, il est prévu d'organiser de tels ateliers en 2024 afin de mettre à jour les informations et de traiter d'autres sujets.

Bilan de l'année

Avec l'élection complémentaire de Markus Studer, la Municipalité a pu travailler, enfin, au complet durant la majeure partie de l'année puisque la seule absence s'est avérée temporaire et prise sous la forme d'un congé maternité de 16 semaines.

Il y a eu tellement de dossiers à traiter, dont la plupart exceptionnels et hors gestion courante, qu'il a fallu un investissement en temps très conséquents de la part de chacun pour parvenir, peu ou prou, à tenir les délais fixés.

La Municipalité y est parvenue, sur la plupart des dossiers en cours, qui sont, par ailleurs, détaillés dans le présent rapport, malgré des vents parfois contraires et des tâches non prévues qui se rajoutent à la liste de ce qui doit être fait pour « hier ».

Ainsi, il a fallu remplacer, en moins de trois mois, la totalité de notre personnel administratif en raison de 3 démissions consécutives et absolument non liées entre elles, le tout, sans mettre, si possible, quoique ce soit de côté durant cette période...

Malgré le peu de temps à disposition, un secrétaire adjoint, une secrétaire municipale et une boursière ont été recrutés à temps pour passer, à minima, quelques jours auprès de la titulaire en place. Plus que sur la vitesse de recrutement et la disponibilité à très court terme, nous nous sommes concentrés sur la recherche de la bonne personne pour le poste ainsi qu'à créer une bonne alchimie au sein du bureau et nos recherches ont été fructueuses.

A fin 2023, nous disposons donc d'une équipe administrative en place, motivée, compétente et toujours désireuse de se mettre au service de nos habitants en répondant de leur mieux à leurs doléances.

Bien qu'il faille, parfois, et surtout momentanément, un peu plus de temps pour retrouver des informations qui, jadis, jaillissait des mémoires vivantes cumulant 35 ans expérience à la bourse et au secrétariat municipal, l'équipe administrative arrive toujours à retrouver, dans nos archives, les informations utiles.

Les projets majeurs et, normalement rares, concernant la rénovation des bâtiments sis sur la parcelle RF 45, le raccordement à un fournisseur d'eau potable, la mise en place d'une solution de secours pour l'approvisionnement en eau, le PaCom en sus du rafraîchissement des divers règlements communaux et de la finalisation du PECC sont tous plus avancés à la fin de cette année.

En ajoutant la gestion courante de la commune, cela fait beaucoup (et parfois même trop) à gérer pour une équipe de miliciens même si ces derniers sont volontaires, motivés et soudés !

Bien que tout n'ait pas pu être traité aussi vite qu'escompté, chaque dossier est plus avancé aujourd'hui qu'il ne l'était en début d'année et nous pouvons et même devons le considérer comme un réel succès.

2024 s'annonce déjà comme chargée, impliquant des investissements conséquents à l'échelle de notre commune et donc passionnante.

Il fait toujours bon vivre à Faoug et nous faisons tout notre possible pour que cela perdure !

A votre service.

POINÇOT Laetitia

L'année 2023 a été très particulière car c'est l'année de naissance de ma première enfant.

De ce fait, j'étais en congé maternité d'avril à septembre et mes collègues, particulièrement Théo Lavanchy, m'ont remplacée et ont ainsi encore augmenté leur charge de travail déjà énorme. Je leur en suis extrêmement reconnaissante et je les remercie pour tout.

À mon retour, nous avons réorganisé nos dicastères selon nos compétences et intérêts, ainsi Théo a continué de gérer tout ce qui touche aux constructions et moi j'ai acquis l'éclairage public, la mobilité douce, la CCLT et la délégation à l'ARPEJE.

Nous avons également décidé de créer un nouveau dicastère pour la communication, dont Johann et moi-même sommes responsables. Ce dicastère n'a, pour l'heure, pas été activé même si quelques réflexions et orientations ont été établies

Commission PECC

Théo Lavanchy m'a également remplacé pour cette commission durant mon congé maternité.

La commission s'est réunie trois fois en 2023 : le 16 février, le 20 juin et le 28 septembre. Elle a organisé deux événements qui ont à chaque fois réuni entre dix et vingt personnes.

Tout d'abord, le 20 mai, la commission a animé une matinée de plantation de prairies fleuries en collaboration avec Suisse bouge, afin de fleurir notre beau village tout en se dépensant.

Le 14 octobre, après un retour d'expérience de Camille Marion (municipale avenchoise en charge du développement durable) sur le fond de subventions écologiques d'Avenches, un atelier de réflexion a été mené sur notre fonds, ce qu'il devrait subventionner et comment.

En parallèle, durant toute l'année, notre mandataire externe Maria Wägli, régulièrement en contact avec la commission, a documenté les activités de celle-ci et rédigé le projet de notre Plan Energie et Climat Communal. Une fois ce document présenté, discuté et modifié en réunion le 16 février, Madame Wägli l'a peaufiné et envoyé à l'OCDC (Office Cantonal de la Durabilité et du Climat) pour validation le 1er mars.

Le 11 avril, nous avons reçu en retour leur validation de ce projet (avec quelques questions et recommandations mineures), ainsi que ce message encourageant : « Nous saluons l'ambition de vos actions, ainsi que la qualité du document, et nous félicitons toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation du PECC ».

Cette validation cantonale a libéré la première tranche de la subvention PECC, s'élevant à 2864 CHF. Mr Lavanchy et Mme Wägli ont pris en compte les remarques de l'OCDC et une fois le projet modifié, Mr Lavanchy l'a présenté au reste de la municipalité.

Cette dernière a validé le projet et le PECC final, une fois signé par Monsieur le Syndic, a été renvoyé le 1er novembre au bureau de la durabilité pour validation finale.

Dans le cadre du projet commune ouVerte mené par Pro Natura, nous avons bénéficié gratuitement d'un recensement des éléments naturels sur notre territoire communal. Ce recensement nous a été utile dans l'élaboration de notre PECC et pour le choix des actions à mener en lien avec la biodiversité.

Le PECC sera présenté au conseil communal le 19 mars 2024.

Protection civile

ORPC

La mise en place du projet de réforme de la protection civile vaudoise, projet TETRIS, se fait attendre avec impatience.

En attendant, il est difficile de se projeter dans l'avenir et de prévoir efficacement. Ce retard de mise en place d'une nouvelle organisation augmente aussi les coûts d'entretien. Effectivement, le lieutenant-colonel Nicolas Pedroli,

Commandant ORPC Broye-Vully, explique cela lors de la présentation du rapport d'activité 2023 : « Une directive entrant en application au 1er janvier 2025 nous obligera, dans les prochains mois, à modifier l'ensemble de notre matériel d'intervention selon la norme IP55.

Et, tels des fantômes revenant nous hanter, la mise aux normes du matériel remis par la Confédération dans les années 70-80-90 risque de peser lourd sur nos finances. En effet, faute de pièces et de spécialistes, les coûts de l'entretien risquent à l'avenir de s'avérer aussi chers que le rachat de matériel neuf.

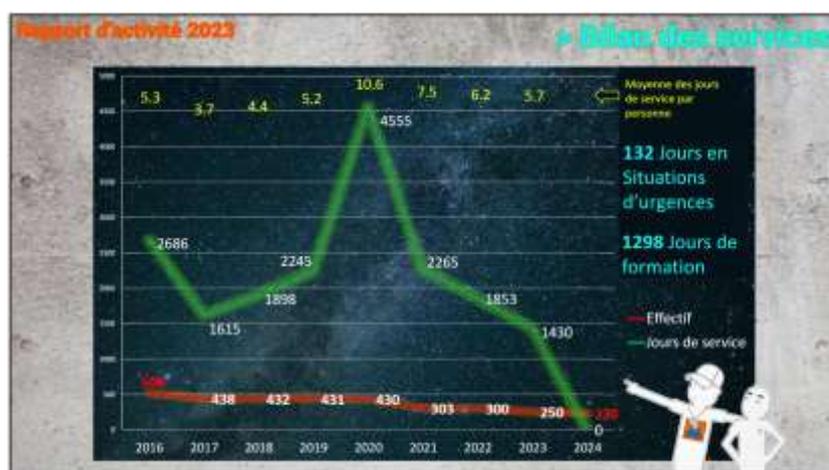
Malheureusement, à nouveau, plus le temps passera avant une décision TETRIS, plus ces coûts obligatoires augmenteront. » L'impatience se fait donc de plus en plus sentir quant à la direction que doit prendre la réforme TERTIS. L'étude de ce projet est pour l'instant encore entre les mains du canton et du CODIR PCi qui doivent finalement choisir entre une centralisation ou une répartition entre les 4 régions (Avenches, Lucens, Moudon et Payerne).

Mr Vassilis Venizelos, conseiller d'état vaudois, précise, lors de la même présentation du rapport d'activités 2023 : « Une décentralisation garantirait d'être au plus près des besoins réels du terrain pour chaque région » et sous-entend ainsi que ce serait cette variante qui conviendrait le plus en l'état des réflexions actuelles.

En 2023, voici l'état du nombre de recrues :

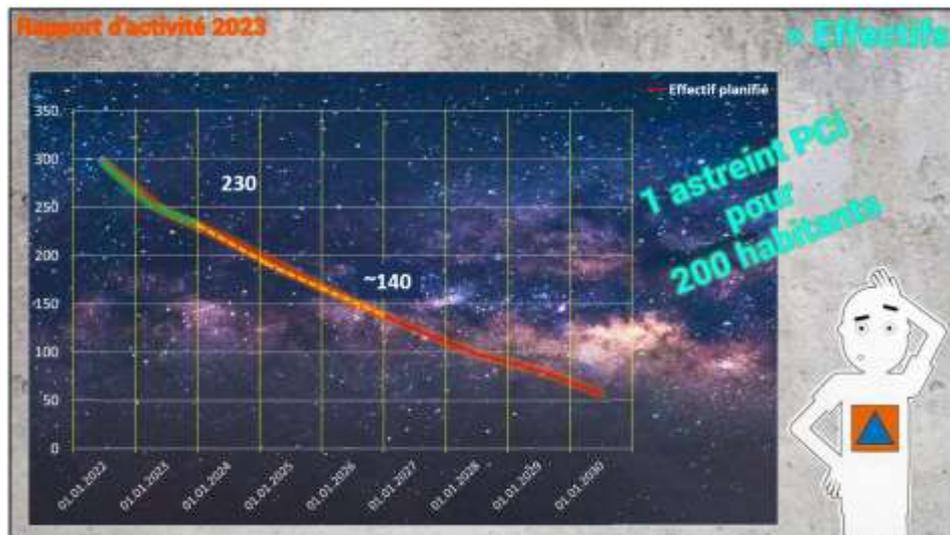


Le bilan des services :



En conclusion, même si les effectifs continuent de baisser, le nombre de jours de service lui reste à 5,7, « ceci s'explique par l'augmentation des jours de formation des cadres et des spécialistes et donc une instruction plus poussée. » Les 132 jours de service en situation d'urgence effectués étaient principalement répartis entre les préparatifs à la pénurie énergétique et les crues de fin d'année.

Quant à l'évolution des effectifs, voici une vue d'ensemble :



« Graphique également connu, celui de la confirmation de la baisse des effectifs. La ligne rouge présente ici notre planification interne de la baisse de nos effectifs et la courbe verte, la réalité. Certes, nous nous trouvons légèrement au-dessus de ce qui était prévu, mais cela n'inverse pas la tendance. La prévision pour la fin 2024 nous fera passer sous la barre des 200. Pour rappel, seule une modification de la loi fédérale de 2021 permettrait de modifier la courbe. Réformer le système devient donc plus qu'urgent, il est même à craindre que cela ne soit déjà trop tard. En effet, il semble difficile d'imaginer la mise en place d'une réforme dans un délai inférieur à trois ans. Ce qui nous projetera début 2027 avec un effectif théorique approximatif de 140 personnes, pour une population de 31 communes approchant les 47'000 habitants à la même période. »

Pour rappel, la protection civile existe dans le but premier de protéger la population, pas seulement en cas de guerre mais aussi durant tout type de catastrophe, et avec le changement climatique, les catastrophes naturelles ne vont faire qu'augmenter...

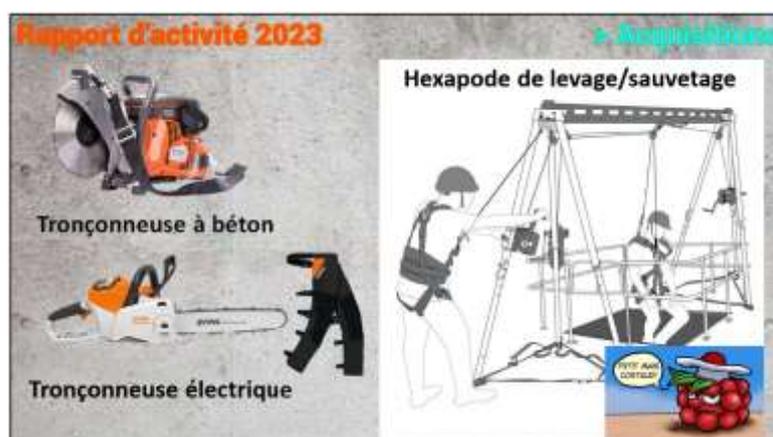
Malgré tout il y a quand même des points positifs à relever en 2023.

10% du bataillon a suivi une formation, ce qui rend ainsi l'ORPC encore plus compétente. Par exemple, des journées de formation de téléguidage de drones ont eu lieu ou encore des formations sur « l'organisation et la pratique du sauvetage en cas d'effondrement de bâtiment, en particulier après un tremblement de terre, mais aussi les techniques d'étayage de bâtiment. »

« 2023 a vu également l'intégration des spécialistes sanitaires qualifiés IAS 2 et sanitaires d'entreprises. Leur rôle est de garantir les premiers secours à l'interne de la protection civile, dans le cadre de ses services. »

« En date du 27 avril la FIR, en appui du service PBC, a effectué un exercice en collaboration avec le musée de l'Abbatiale de Payerne en vue de l'évacuation et la prise en charge des biens du musée en cas de sinistre. »

En ce qui concerne le matériel, voici les nouveautés acquises en 2023 :



« L'ORPC a acquis du matériel destiné à renforcer ses capacités. Ceci, toujours dans l'optique de la pénétration en décombre et milieu confiné. D'une technologie plus poussée, demandant plus de connaissances et de réflexions à l'usage. La capacité et l'ergonomie de ce nouveau matériel doit compenser la diminution des effectifs. Pour reprendre le slogan d'une marque de bonbons, notre ORPC se doit de devenir petite mais costaud. »

En 2023 l'ORPC a également continué la mise en place des PRU en cas de black-out.

Source texte et graphiques : rapport activités 2023 Lt-Col Nicolas Pedroli (13.03.2023)

Activités liées à l'ORPC :

Participation aux deux assemblées générales « activités et comptes 2022 » et « budget 2024 »

Protection incendie

Le SDIS Broye-Vully n'a pas encore présenté son rapport 2023 au moment de la rédaction de ce rapport. Cependant, lors de l'assemblée générale à laquelle j'ai participé le 20 septembre 2023, j'ai appris que le nombre de pompiers volontaires avait augmenté durant les 9 premiers mois de l'année, probablement grâce aux efforts fournis en 2022 pour des campagnes de communication afin d'encourager le recrutement.

Durant l'été 2023, l'Etat-major du SDIS a effectué une analyse des besoins actuels, qui deviennent pour certains urgents à réaliser, et d'achats futurs.

Durant ces travaux, ont été pris en compte : la nécessité des objets, leur priorisation, des possibilités éventuelles de trouver des alternatives et l'efficacité de l'achat (mutualisation, fréquence, distance pour en disposer, etc...). Les premières acquisitions se résument par l'achat de :

- 2 véhicules de transport de personnes, CHF 80'000 l'unité (délai de livraison 18 mois)
- 1 véhicule léger de chef d'intervention, CHF 60'000 (délai de livraison 6 à 18 mois)
- 1 remorque de transport d'épave de véhicules, CHF 12'000
- 2 armoires de séchage pour vêtements, CHF 10'000 l'unité (autres casernes que Payerne)
- Différents équipements destinés à la formation ou l'intervention (ventilateurs, défibrillateurs, matériel complémentaire pour les feux de végétation), CHF 23'000
- Divers selon besoins CHF 25'000 (hausse des prix, imprévus)

Soit un montant total de CHF 300'000 qui a été accepté lors de cette assemblée du 20 septembre.

Pour rappel, des reports d'acquisitions de matériel et de véhicules ont été nécessaires ces dernières années afin de maintenir un coût par habitant aussi stable que possible au niveau des budgets annuels. Afin de pouvoir doter le service de véhicules, de matériel spécifique et d'équipements, un plan d'investissement a été élaboré. Les achats seront financés par un recours à l'emprunt auprès d'un institut bancaire. En effet, l'achat d'équipements et de matériel spécifiques non couverts par l'ECA, demande une planification à moyen terme qui n'est que peu compatible avec un budget de fonctionnement annuel.

Lors de l'assemblée du 6 avril 2023, le SDIS a réussi à présenter un exercice comptable équilibré pour l'année 2022, malgré la baisse des recettes.

Le 15 novembre 2023, une séance de présentation des plans de la nouvelle caserne (par Sylvain Carera Architectes), ainsi qu'un état de situation ont eu lieu. La future caserne, qui aura le label Minergie et qui sera dotée d'un chauffage à distance et de 200m² de panneaux solaires, sera construite sur un terrain de la zone industrielle de Champ-Cheval, à Payerne, idéalement située à une distance respectant le délai d'intervention réglementaire de 15 minutes pour la région.

Ce terrain de 8'250m² est en location à la commune de Payerne pour les 86 prochaines années. Cette caserne sera, quant à elle, propriété du SDIS. En forme de L, d'une taille de 2'590 m², sur deux étages, avec 3'600 m² de surface

brute de plancher, elle sera entièrement constituée de bois, avec des façades en tôles et un toit végétalisé. Elle a été pensée pour pouvoir évoluer en fonction des besoins futurs (grande taille des 11 portes pour camions, murs non porteurs dans les bureaux, espace de « réserve » à droite de la caserne, grand terrain).

Une attention toute particulière a été posée sur la circulation des recrues au sein de ce bâtiment, afin d'assurer leur efficacité, leur sécurité, mais aussi afin d'être un lieu de vie, d'exercice et de repos pour les pompiers. Un budget de 9 millions avec un plafond à 10 a été prévu. Le label Minergie permet 10% de subventions en plus de la part de l'ECA qui finance déjà une partie du projet. La société ENERGA SA assurera le concept électrique et énergétique et prévoit à cette caserne d'être fonctionnelle même en cas de black-out. L'entrée dans les locaux est prévue pour décembre 2025.

Activités liées au SDIS :

Les assemblées générales ont eu lieu en date du 6 avril 2023 (activités + comptes 2022) et du 20 septembre 2023 (budget 2024). Une réunion extraordinaire et publique a eu lieu le 15 novembre 2023 pour présenter les plans de la nouvelle caserne.

Mobilité douce

Une rencontre avec les CFF, la COREB, l'ARPEJE et le service des écoles de la région a eu lieu le 1^{er} décembre afin de présenter le nouvel horaire CFF 2025.

L'impact en matière de transports régionaux et scolaires est minime. Faoug garde deux trains par heures.

Les quelques problèmes engendrés résident au niveau d'une non-coïncidence entre les horaires d'arrivée du train et le début de l'école. L'ARPEJE se charge de trouver une solution en collaboration étroite avec les CFF.

La commune a fait opposition à l'emprise des travaux de la gare car cela occupait une trop grande partie de la place de la gare et du parking du nouveau port, car elle coupait la piste cyclable et ne permettait pas de mettre en place la Petite Épicerie. Une séance de conciliation a été demandée pour en discuter en 2024.

La COREB a organisé une rencontre avec les CFF, à la suite de leur décision de retarder les travaux de 2026 à 2028. Cette réunion a été constructive et les CFF sont revenus sur leur décision : les travaux auront finalement bien lieu en 2026 pour une durée d'un an.

Fin 2023 a sonné la fin des cartes journalières CFF comme nous les connaissions jusque-là. Depuis le 1^{er} janvier 2024, il existe un certain nombre de « cartes journalières dégriffées » pour toute la Suisse et non plus par commune.

Ces dernières sont à réserver en ligne par les particuliers à partir de 52.- sans demi-tarif. Plus la réservation s'effectue tardivement, plus le tarif augmente.

Sur le site des CFF, il est possible de voir en temps réel combien de cartes restent disponibles pour chaque jour.

Les personnes rencontrant des difficultés ou l'impossibilité d'effectuer ce genre de démarches en ligne peuvent tout de même solliciter l'aide de notre bureau communal. Dans ce cas, la commune perçoit une commission de 5% du montant total de la « vente ».

Éclairage public

Depuis septembre 2023, je m'occupe de ce dicastère tenu, jusqu'alors, par Théo Lavanchy.

L'étude pour passer la commune en LED avec un éclairage dynamique (réglage de l'intensité en fonction des heures de la nuit avec détection de présence ou non) est en cours.

Une première offre a été demandée par Mr Lavanchy qui l'a reçue et présentée en séance de Municipalité.

CCLT

Le calendrier 2023 de la CCLT a été bien rempli, avec une nouveauté et des classiques qui réjouissent toujours autant petits et grands.

A chaque évènement, les chanceux et chanceuses présent.e.s sont reparti.e.s avec un grand sourire aux lèvres après avoir passé un bon moment.

Voici un petit récapitulatif des manifestations 2023 :

- Journée jeux et concours de tartes (inédit)
- Lapin de Pâques
- Slow-up du lac de Morat
- Suisse.Bouge
- Fête villageoise
- Clean-up Day
- Halloween au village ! Concours de décoration de courges
- Fenêtre de l'Avent dans le village

Il y avait donc un inédit au programme d'activités : le concours de tartes en ajout de l'après-midi jeux. Une dizaine de cuisinier et cuisinière amateur.e.s se sont pris.es au jeu. Leurs belles créations colorées et parfois très inventives ont donné lieu à des dégustations très variées et franchement délicieuses. Malheureusement, la participation n'ayant pas été aussi large qu'escomptée, la CCLT a décidé de ne pas reconduire cet évènement unique.

Suisse.Bouge a encore rencontré un énorme succès général pour cette deuxième édition, la Fête villageoise est un classique qui réunit les habitué.e.s et le Lapin de Pâques et Halloween plaisent toujours autant aux enfants. La CCLT cherche cependant le moyen d'attirer plus de monde à ses évènements et surtout une participation plus diversifiée en âge.

LAVANCHY Théo

Police des constructions

Les modalités de collaboration avec l'Agence Wenker Architecture (AWA) ont été rediscutées pour un travail au forfait, mais malheureusement la négociation n'a pas abouti. Le bureau est lié avec la commune uniquement par une convention tarifaire, donc nous pouvons demander des conseils et soumettre des dossiers à d'autres bureaux comme AISTBV. Des pistes pour une meilleure gestion des dossiers et de la refacturation sont en cours et devraient aboutir en 2024.

Bureau technique communal (BT)

Composition

- Théodore Lavanchy (TL)
- Municipal, Laury Brünisholz (LB), secrétaire municipale
- Sur demande AWA ou AISTBV

Tâches

- Analyser les dossiers de construction
- Traiter les procédures administratives
- Inspecter les chantiers
- Contrôler la conformité des travaux
- Délivrer le permis d'utiliser ou d'habiter

Fonctionnement

- Réception des dossiers (TL et LB)
- Vérification de la documentation (LB)
- Numérisation et introduction du dossier sur PermiZ (LB),
- Analyse de conformité (sur demande AWA ou AISTBV), séance de discussion (TL, LB, sur demande AWA),
- Rapport final (sur demande AWA ou AISTBV), si nécessaire séances avec les requérants (Municipalité),
- Contrôle des chantiers et de fin des travaux (TL, sur demande AWA),
- Permis d'habiter/utiliser (LB)

Une quarantaine de dossiers sont actuellement en attente de permis d'habiter, cette problématique découle du peu de temps dont disposait Chantal Veyre pour traiter les dossiers. Nous sommes actuellement en train de reprendre ces dossiers et nous avons mis en place un meilleur suivi de la facturation avec AWA.

Plateforme PermiZ

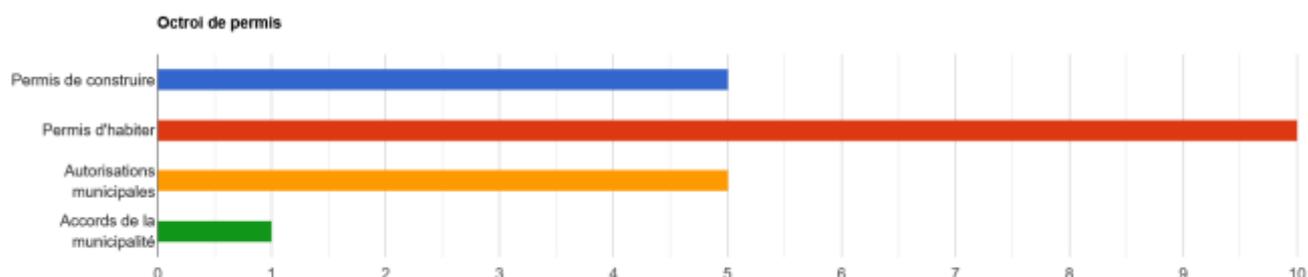
Le BT utilise toujours PermiZ (<https://permiz.ch>). Cette plateforme permet d'enregistrer les pièces des dossiers de demande d'autorisation de travaux et d'avoir le suivi de toutes les actions en fonction de la procédure choisie (autorisation, permis de construire sans mise à l'enquête, permis de construire avec mise à l'enquête). Elle est gérée par le bureau AWA et des demandes d'amélioration ont été demandées : les statistiques annuelles des dossiers doivent être mises à jour, nous devrions pouvoir supprimer nous-mêmes les dossiers.

Collaboration des bureaux techniques

La collaboration avec les bureaux de la région a actuellement été mise en pause, car les communes voisines ne voulaient plus collaborer avec AWA.

Conclusion

La situation à la reprise du dicastère n'était pas optimale, mais des mesures de contrôle du travail du bureau externe ont été prises et des pistes de réflexion sont en cours pour améliorer les prestations et la satisfaction de la population tout en continuant à faire respecter le cadre légal.



Oppositions :

- Aucun dossier d'enquête n'a suscité d'oppositions.

Recours :

- Aucun dossier n'a suscité un recours auprès du Tribunal.

Bâtiments

La Faoug'rmière

Locations	Locataire	Nombre	Annulation
28 locations payantes			
34 locations gratuites	Activités communales	18	
	Écoles	4	
	Sociétés locales ou associations	12	
2 activités hebdomadaires			
	Théâtre + Répétitions	24	
	Zumba	40	
Montant total facturé		CHF 14'835.00	

Bloc locatif

Pour donner suite au refus du préavis de 2022 concernant la réfection du bloc locatif, une nouvelle analyse a été faite avec la commission Pacom et urbanisme, ainsi qu'avec la concierge Chantal Monney pour identifier les travaux les plus urgents à réaliser. Un préavis sera présenté en 2024.

Bâtiment de la gare

En raison des travaux CFF à venir (rénovation du quai, des installations ferroviaires et des passages à niveau) ainsi que de de l’emprise des travaux durant cette période sur la place de la gare, la Municipalité a décidé de repousser, à une date encore inconnue, la réfection de la place de la gare et de la route de Salavaux.

Chauffage à copeaux de bois

La SUVA, à la suite d’un décès par inhalation de CO2 dans le canton de Vaud, a procédé à une inspection généralisée des installations de chauffage publiques et a, dans ce cadre, visité notre installation de chauffage collectif. Il en est ressorti que la trappe d’accès au silo n’est pas conforme et qu’un autre accès depuis l’extérieur devra être créé, qu’il manque une porte anti-feu et que la signalétique est à revoir.

STEP interrégionale

L’association EBBV (Épuration Basse Broye Vully) a été créée le 29 novembre 2023. La commune de Faoug ne sera pas représentée au CODIR pour le moment mais a été intégrée dans la commission financière.

Ce ne sera qu’en 2024 que les crédits d’études pour le projet seront adoptés en vue d’une mise en service en 2029.

Eau potable

En 2023, le projet de connexion avec l’ABV a bien avancé et plusieurs alternatives à la conduite d’urgence avec Greng ont été étudiées avec la commune de Courgevaux. Une étude complémentaire sera réalisée en 2024 pour étudier la faisabilité de la meilleure de ces variantes.

La Municipalité a toujours besoin du concours actif de la population dans la gestion de notre unique ressource d’eau actuelle, soit le pompage de la Mellire. Nos habitant.e.s sont encouragé.e.s à utiliser l’eau potable avec parcimonie dans l’attente de la concrétisation du projet. La pose de citernes de récupération d’eau de pluie est vivement recommandée.

Le Plan Directeur de Distribution Des Eaux (PDDE) sera réétudié en 2024.

Eaux usées

Les coûts de l’épuration sont en hausse en raison de l’augmentation des coûts de l’électricité, de celui des produits chimiques ainsi que des travaux réalisés sur les automates.

Les pompes des STAPs de Faoug ont donné des signes de faiblesses à la fin de l’année 2023. Celle de l’impasse de la Grève a été changée due à son arrêt complet et celles des Vouats et de la STAP principale seront doublées en 2024 sur préavis.

Domaine

J’ai assisté aux séances du comité CAFE et pu suivre l’avancée de la procédure.

Malheureusement, le projet n’a pas obtenu autant d’adhérents qu’escompté et les coûts à l’hectare s’en retrouve impacté largement à la hausse.

En l’état, le comité va négocier de plus grandes subventions avec le canton de Vaud et de Fribourg.

STUDER Markus

Social

Toutes les manifestations habituelles à but convivial ont pu être organisées et ont connu un excellent taux de participation élevé, notamment :

- L'accueil des nouveaux habitants qui a été organisée, volontairement, le même jour que la fête villageoise afin de présenter, non seulement, la commune et les sociétés locales aux personnes qui se sont installées récemment au village mais aussi une partie des habitants du village. Le concept a plu et permis de faire des rencontres et d'initier des amitiés pour la quinzaine de personnes ayant répondu à l'invitation.
- La fête villageoise, organisée le 24 juin, qui a réuni des centaines d'habitants sous un soleil radieux à la plage de Faoug où chacun a pu se sustenter et trinquer joyeusement.
- La fête organisée le dernier week-end de juillet par la société de jeunesse
- La traditionnelle fête du 1^{er} août, à nouveau sans feu pour des raisons évidentes de sécheresse et de risque d'incendie, qui a réuni, une centaine de personnes pour écouter un discours de M. Jean-Pierre Grin, conseiller national, et de partager un repas préparé par la société de tir.
- Le repas des aînés a, lui, réuni une bonne part des plus de 65 ans de la commune qui se sont rencontrés à la Faoug'milière pour déguster un repas convivial avec alternative végétarienne et ont pu profiter de l'animation musicale pour effectuer quelques pas de danses.

En 2023, 3 habitants du village ont fêté leur huitantième anniversaire et une habitante a, elle, fêté ses nonantes ans. J'ai pu rencontrer chacun d'entre eux et leur apporter une carte signée par la Municipalité ainsi qu'un petit cadeau. Tous sont en bonne santé.

ARAS Broye-Vully

Les séances du CoDir sont régulières, environ une fois par mois, et sont consacrées aux affaires courantes

Un agrandissement des locaux, des déménagements, des rénovations et des travaux sont en cours dans le bâtiment de l'ARAS et tous les locaux devraient être utilisables à partir du 15 mars 2024

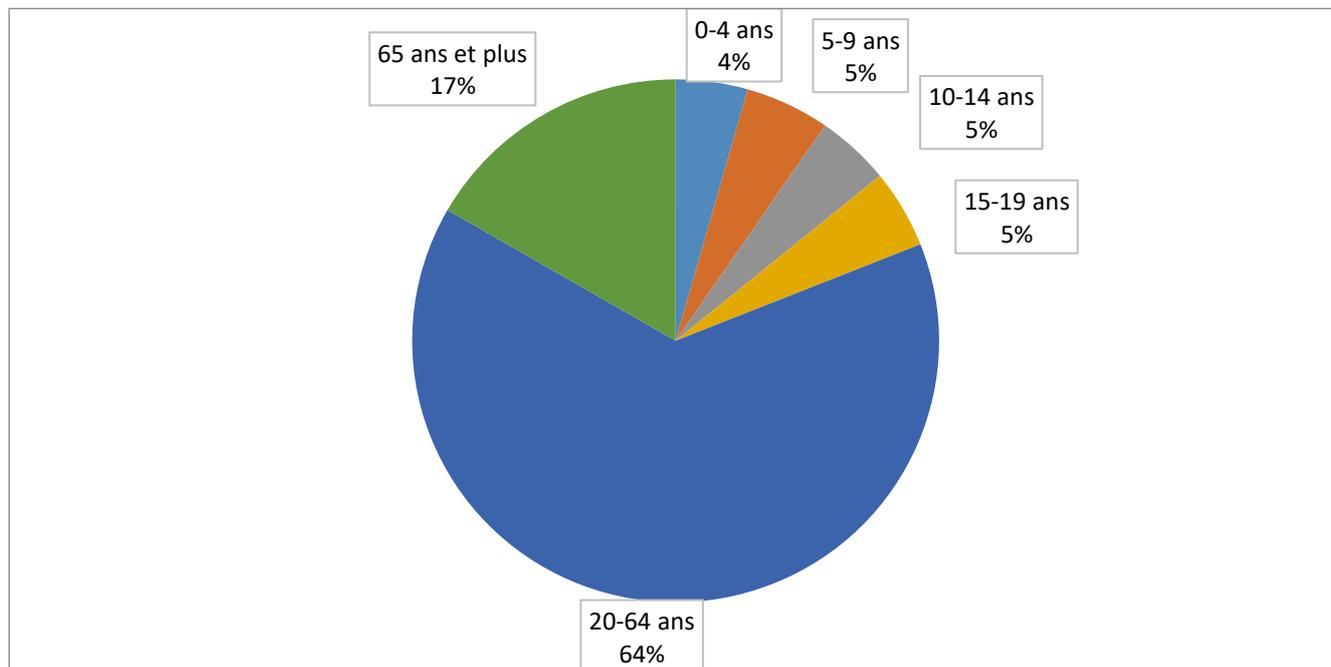
Paroisses

On a travaillé sur la convention de 2009 entre les communes et la paroisse, qui est active mais qui n'était jamais signé des communes. Il s'agit des détails un peu délicats et difficiles entre le canton, les communes et les personnes privés et les manières différentes des communes associés de gérer les affaires. La convention devrait faire une constitution solide et durable.

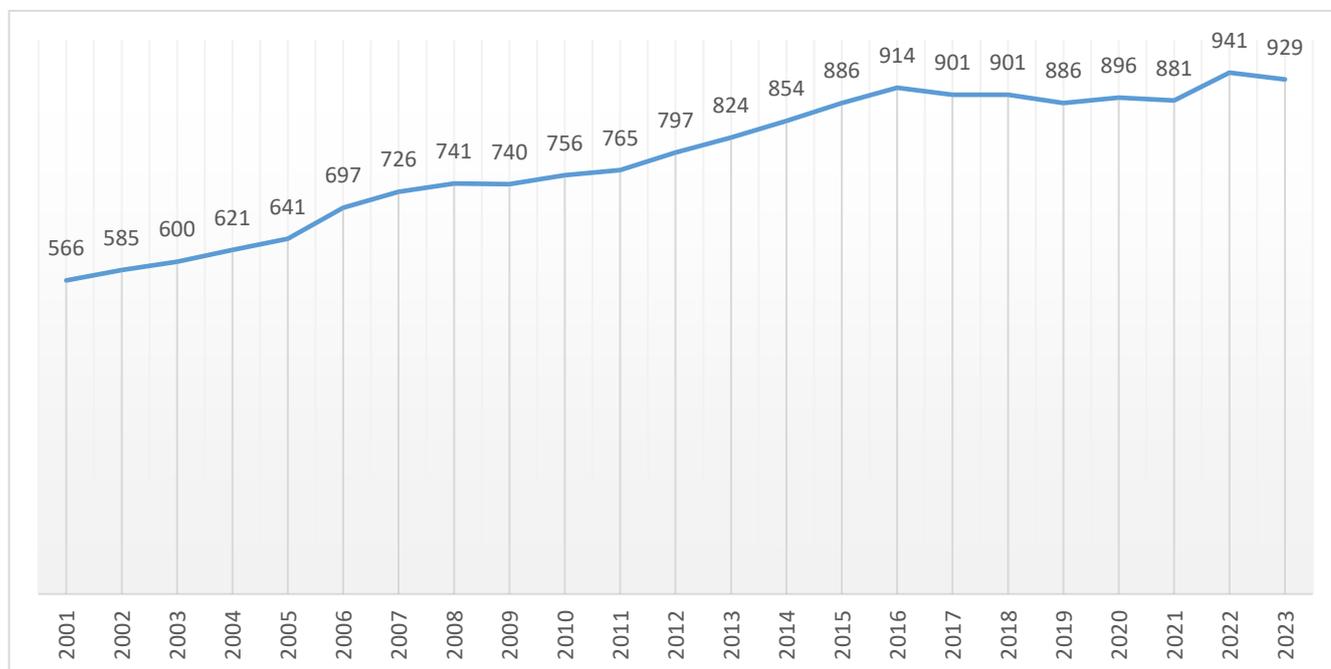
Population

Au 31 décembre 2022, la commune comptait 929 habitants, dont 23 en résidence secondaire.

Nous avons également eu le plaisir d'enregistrer 6 naissances et, malheureusement, 7 décès.



Evolution de la population de Faoug sur les 20 dernières années

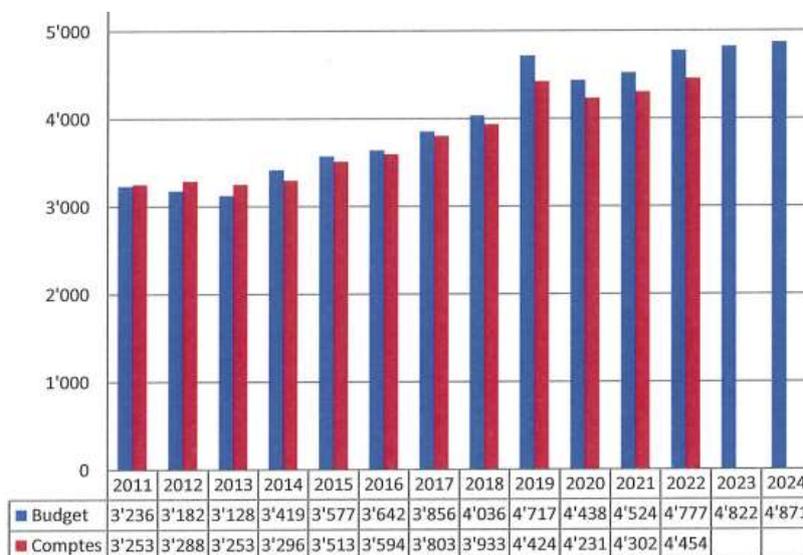


Arpeje

Il y a 101 élèves de Faoug dans le cercle scolaire d'Avenches et environs.

Le coût par élève à charge des communes, selon le budget 2023, a augmenté (+ CHF 368.- CHF) et est arrivé au montant de CHF 4'822.-.

Il s'agit d'une estimation à vérifier avec les comptes définitifs qui ne sont pas encore disponibles à l'heure actuelle et que la tendance a toujours été que les coûts mis aux budgets soient plus élevés que les coûts finaux d'environ CHF 200 à, parfois, CHF 300.-. La moyenne de l'augmentation annuelle durant la période de 2011 à 2022 a été exactement de CHF 100.- par élève.



Les projets les plus importants menés et, pour certains, terminés durant l'année 2023, étaient :

- L'ouverture de la crèche à Cudrefin
- L'extension de l'école de Vully-Les-Lacs
- La transformation de l'ancienne poste à Avenches pour le P'tit Bonheur qui ouvre le 15.4.2024
- L'élaboration du rapport de Vicario
- L'enquête de satisfaction du M.I.S entre les parents des enfants des communes de l'arpeje
- L'étude et la projection du nombre d'enfants et des coûts pour les structures préscolaires et parascolaires

Analyse et projection de Mme Burri pour 2023 à 2029

L'analyse montre une tendance à la hausse jusqu'en 2026 suivie d'une stabilisation puis d'une baisse du coût :



Rapport de Vicario (100 pages) pour un audit fonctionnel de l'Association, spécialement en référence à des problématiques RH et à la démission de diverses personnes

Un résumé du rapport de Vicario Consulting a été présenté lors du Conseil Intercommunal du 12 octobre 2023.

Les entretiens avec 40 collaborateurs et l'analyse des documents fournis peuvent être résumés dans les conclusions et les propositions suivantes :

- L'Arpeje est une organisation qui a su se structurer jusqu'à maintenant avec satisfaction.
- Ses collaboratrices et collaborateurs sont engagés, professionnels et motivés.
- L'organisation en place a atteint ses limites compte tenu des défis qui l'attendent et devra évoluer en lien avec :
 - La croissance démographique et les projections liées
 - La maîtrise des coûts dont la tendance est à la hausse
 - Le besoin d'adaptation continu
 - La prise en charge pédo-éducative en constante évolution,
 - La difficulté de recrutement dans un marché tendu
 - L'obligation de répondre aux exigences légales (LAJE, LEO)

Les niveaux de satisfactions, parmi les personnes auditionnées, se sont avérés être les suivants :

- 74% concernant le climat de travail
- 70% concernant l'organisation

Ces valeurs, en comparaison avec d'autres études réalisées ailleurs, sont convenables mais peuvent être améliorées en prenant des mesures adéquates.

L'analyse détaillée tire les conclusions suivantes :

- L'Arpeje doit adapter et consolider sa structure organisationnelle, sa gouvernance et son fonctionnement pour gérer la croissance et l'anticiper.
- Les moyens financiers adéquats doivent être engagés pour garantir la croissance et répondre aux besoins qui lui sont associés.

Le rapport propose, également, trois axes de développement, qui ont commencé à être traités en 2023 par le CoDir et les équipes de l'arpeje :

- Axe de gestion de la croissance de l'association
- Axe pédagogique
- Axe de communication

Les chiffres de « consommation » des habitants de Faoug par type de structure :

Type d'accueil	Taux
Accueil familial (« maman ») de jour	4.7%
Crèche / Préscolaire	3.3%
Parascolaire	0.2%
Parascolaire (Vacances)	5.6%

Sachant que 10% de tous les habitants et 7% de tous les élèves des 4 communes vivent à Faoug, les taux de « consommation » sont très bas.

Enquête de satisfaction

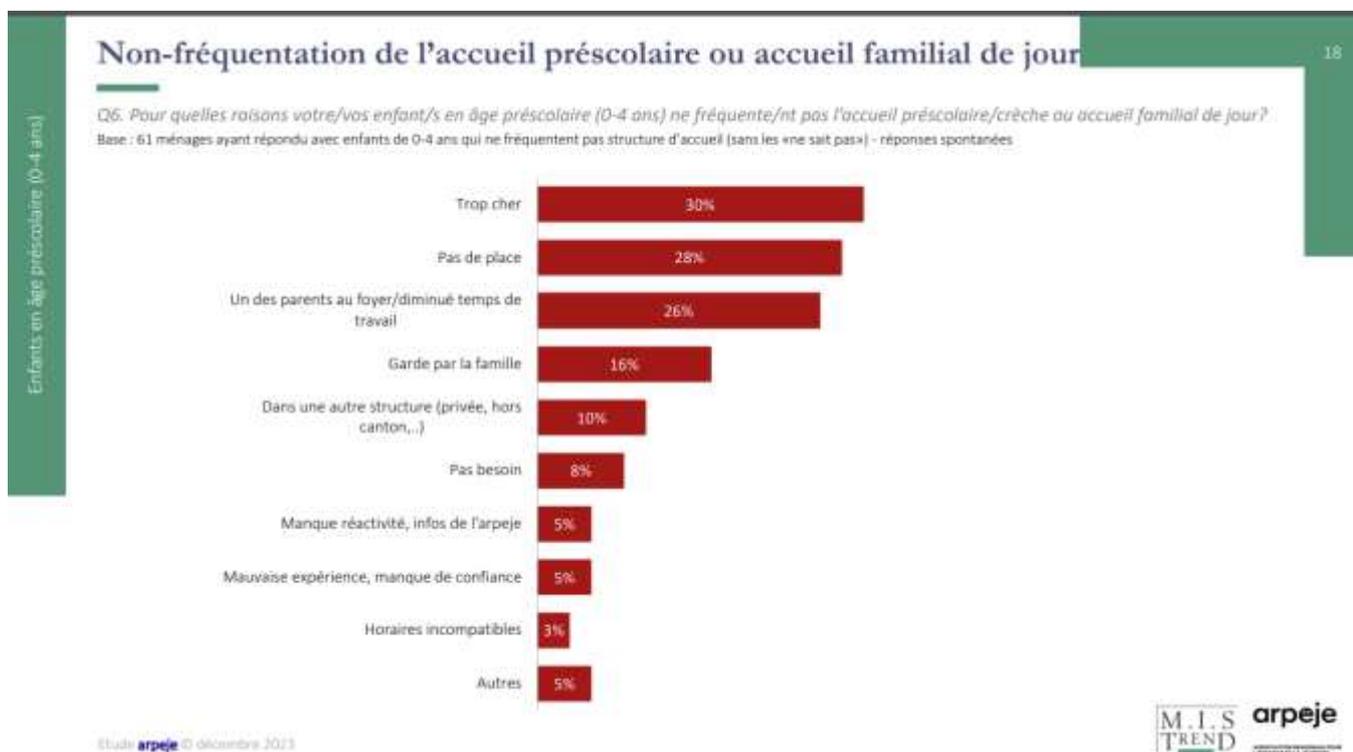
Un questionnaire sur les besoins des familles (accueil de jour, transports, restauration et activités extrascolaire) a été soumis à 1'428 ménages dont 456 ont répondu pour un total de 790 enfants soit environ 32% de de taux de réponse.

A Faoug, le taux de participation s'est avéré être le plus haut de toutes les communes avec 47% de réponses reçues.

Le point le plus problématique pour les familles de toutes les communes est le coût de la prise en charge au niveau préscolaire/crèche :



Le graphique ci-dessous indiquent les raisons pour lesquelles les parents ne veulent ou ne peuvent pas faire accueillir leurs enfants en âge préscolaire que ce soit en crèche ou auprès d'un(e) accueillant(e) familial(e) de jour :



Les données de cette enquête sont intéressantes mais ne permettent pas de juger de la nécessité d'implanter une structure d'accueil à Faoug. La Municipalité a, donc, décidé d'organiser une enquête complémentaire à l'avenir.

Forems

Après le bilan déficitaire de Forems en 2022 (CHF -207'002.-) le CoDir a décidé de prendre mesures notamment en ce qui concerne la gestion des intérimaires qui chargent les comptes. Le problème devrait être réglé en organisant mieux l'entreprise en termes de personnel. Ainsi, le budget 2024 a été établi avec un équilibre entre charges et produits.

Le président du CoDir, Guy Delpedro, a donné sa démission de son mandat de municipal et, en lien, de celui de président du CoDir fin décembre. Il a été remplacé par Monique Picinali.

Forems a vendu ses locaux actuels à l'HIB et a, ainsi, pu augmenter son fonds de réserve qui va être utilisé dans le cadre de la construction du nouvel EMS à La Coulaz (Payerne).

Concernant le projet de nouvel EMS, la présentation du lauréat des architectes du nouvel EMS est prévue en janvier 2024 et la date estimée de fin de construction est planifiée en 2027/2028.

Sur le plan organisationnel, un rapprochement avec Prerisa à Lucens et Le Noisetier est à l'étude. Un tel rapprochement permettrait de profiter des synergies et de baisser les coûts d'un côté, mais aussi d'améliorer et optimiser les traitements médicaux en les centralisant de l'autre. Une analyse des avantages et risques est en cours et va être présentée fin juillet 2024, afin que les délégués (Pascale Walker pour Faoug) puissent prendre une décision.

KAESER Deborah

Routes / Voirie

La séance hebdomadaire entre la municipale et les employés de voirie a été maintenue.

Le projet de zone 30 a été finalisé.

Le Memento de voirie/déchetterie est toujours en cours de réalisation.

L'offre pour ajouter des triangles « Attention : Ecole » sur la route d'Avenches et celle de Morat, en lien avec l'école, a été adjugée en 2023. L'entreprise devra attendre la « belle saison » pour procéder aux travaux.

Collège et grande salle

Dans les quatre classes du collège, des TBI ont été posés en août 2023. Des travaux d'électricité ont été effectués à cette occasion.

Le parquet de la grande salle (Salle + scène) a été intégralement poncé et huilé en juillet 2023.

Les portes d'accès aux chaises et aux tables sous la scène ont été consolidées voire changées.

Cimetière

Pose de stèles à fleurs.

Déchetterie

Deborah Kaeser a assisté à une séance de la Commission des déchets de la COREB (CODECO) puis à l'assemblée de création d'une nouvelle commission chapeautée par la SAIDDEF, le PGDB.

Le règlement de la déchetterie a été modifié et des nouveaux tarifs ont été envoyés à M Prix. Dossier en cours.

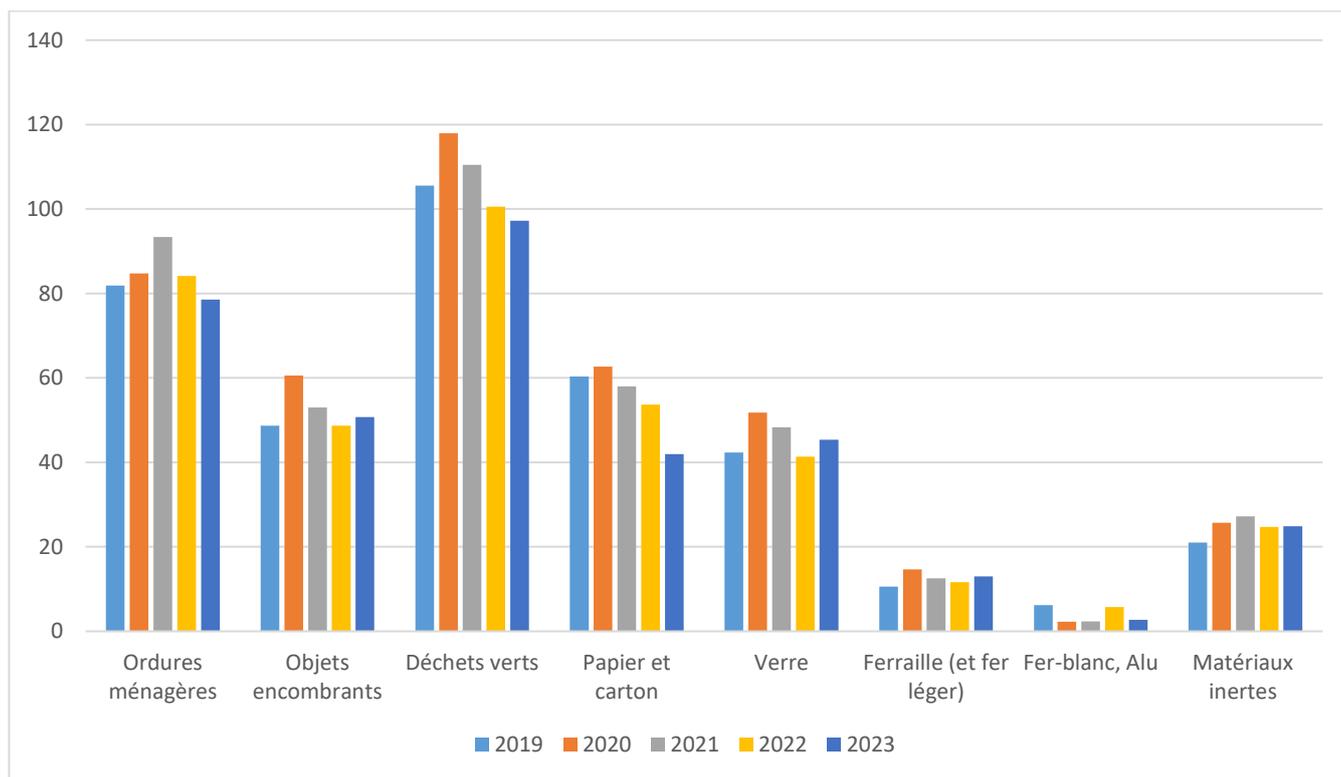
Le Mémodéchets a été réédité pour la commune de Faoug.

La benne compacteuse à papier a été mise en service en janvier 2023.

Statistiques

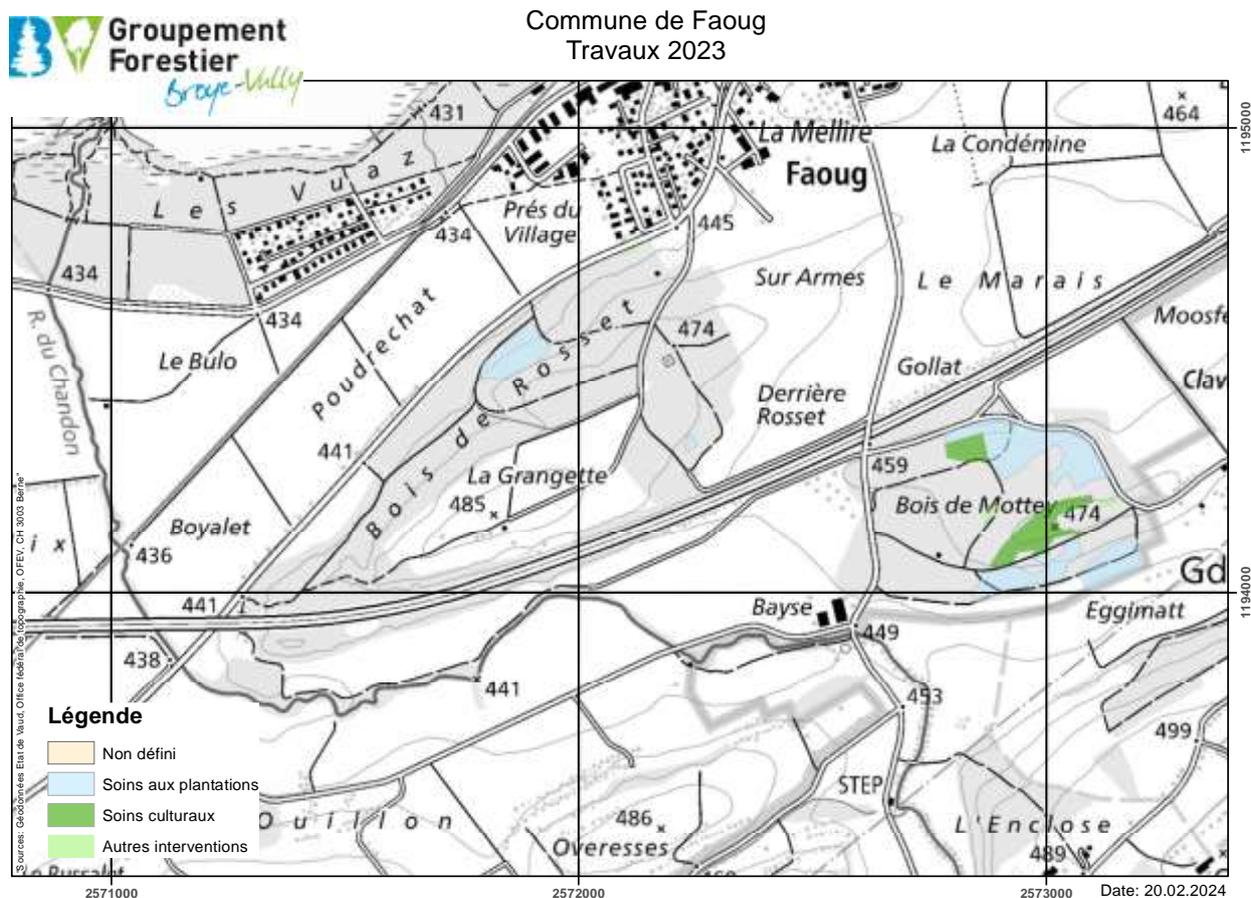
	2019	2020	2021	2022	2023
Type de déchets	To	To	To	To	To
Ordures ménagères	81.88	84.76	93.40	84.12	78.54
Objets encombrants	48.68	60.57	53.04	48.72	50.72
Déchets verts	105.55	117.93	110.50	100.55	97.21
Papier et carton	60.31	62.66	57.97	53.71	41.96
Verre	42.35	51.76	48.31	41.35	45.35
Ferraille (et fer léger)	10.62	14.65	12.54	11.64	13.02
Fer-blanc, Alu	6.23	2.26	2.32	5.73	2.70
Matériaux inertes	21.02	25.70	27.23	24.72	24.85

Représentation graphique



Forêt

Commune de Faoug - Travaux réalisés en 2022



Deborah Kaeser a assisté à des séances du groupement forestier Broye-Vully GFBV comme suit :

- 5 séances du comité
- 4 séances pour la réalisation du site Internet du GFBV
- 2 assemblées générales

Gestion du dicastère en général / activités récurrentes

Afin de maintenir un bon fonctionnement de l'infrastructure d'une commune, il y a beaucoup de tâches qui sont exécutées régulièrement par les employés communaux. Ces tâches sont souvent peu visibles, mais méritent une mention dans le rapport de gestion. Voici quelques tâches : (liste non exhaustive)

- La tournée des poubelles, se fait une fois par semaine. En haute saison (été) avec l'augmentation du tourisme et avec l'utilisation accrue de la plage, cela peut aller jusqu'à trois fois par semaine ;
- Les 3 adoucisseurs d'eau du collège, du bloc communal et de la Faoug'rmillière sont contrôlés une fois par semaine ;
- Le chauffage à bois est contrôlé 3 fois par semaine ;
- Durant l'hiver, le service hivernal se fait selon besoin (conditions météo). Evidemment, ces travaux sont souvent effectués tôt le matin, voire la nuit ; Il n'y a pas forcément besoin de neige pour que les employés décident de passer avec la saleuse.

- L'hiver est aussi la saison de l'entretien des machines et de l'infrastructure. Tout ce que les employés communaux peuvent réaliser eux-mêmes comme réparations, petits travaux, etc.
- À ne pas oublier la taille des arbres et des haies ;
- Au printemps, il faut entretenir les bords de routes (y.c. la piste cyclable) et faucher les talus. Une partie est faite par nos employés communaux et une partie est sous-traitée à une entreprise privée ;
- Certaines routes demandent une réparation locale : soit une réparation des chambres et regards, effacer les ornières sur la route ou réparer les "nids de poule" dans les chemins en gravier ;
- Avec le printemps commence aussi la saison des gazons. Il faut régulièrement tailler le gazon à la gare, à la plage et au cimetière.